



Perfectionner sa posture de "facilitateur innovation à distance" *Osons une pause*

Durée : 4 heures (1 demi-journées)

Profils des stagiaires : indépendant, consultant, coach, facilitateur, responsable projet, chef de service

Prérequis : avoir suivi les formations « agilité et innovation managériale »

Réf. catalogue : PCIM010922

Nbre de participants : 1 seule personne (session individuelle uniquement)

Objectifs pédagogiques

- Approfondir sa posture de facilitateur à distance
- Mettre en place des techniques de créativité innovante en accompagnement individuel ou collectif

Contenu

- Entraînement de coaching pour approfondir sa posture de facilitateur
- Savoir mieux débriefer sur des outils de facilitation, d'intelligence collective et/ou de management 3.0.

Intervenante



Merry Strullu, formatrice et formatrice en innovation managériale et qualité de vie au travail. Sociologue des organisations, de formation initiale, spécialisée QVT, je suis devenue directrice de projets IT. Aujourd'hui, j'accompagne sur la transformation de projets (d'indépendants ou d'entreprises) sous forme de workshops ou suivi individuel.

Mes outils clefs : la facilitation, le codéveloppement, la CNV, la sophrologie et l'agilité.

Mon let's motiv' : transmettre des outils et une philosophie pour transformer vos projets !

#management #projet #QVT

Contact : merry@osonsunepause.fr – 07.87.00.62.74 – 181 chemin Vénus, 31140 Launaguet

Organisation

Moyens, méthodes et techniques de l'intervenant

- Documents supports de formation projetés
- Retour d'expérience, cercle de parole
- Outils, jeux & mise en situation
- Connaissances et exposés théoriques
- Mise à disposition de documents supports

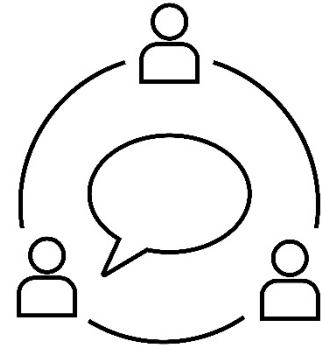
En distanciel

- Plateforme de visio-conférence
- Paperboard virtuel

Programme

Module de perfectionnement : Affiner sa posture

- Le retour d'expériences du terrain
- Les zones d'intervention et cadre de référence
- Les restitutions
- Les boucles d'amélioration et la rétrospection



Modalité

Evaluation : auto-évaluation des acquis

Sanction finale : attestation de fin de formation (remise au stagiaire à l'issue de la formation)

Accessibilité : formation en présentiel ou en distanciel selon les besoins ou nécessité. Accessible pour les personnes à mobilité réduite et aménagement possible en fonction du type de handicap (prévenir avant le début de la session)

Tarif (uniquement pour de l'accompagnement individuel) :

- 1250 € pour une entreprise (TVA non applicable art. 261.4.4 du CGI)
- 625 € pour un indépendant (TVA non applicable art. 261.4.4 du CGI)

**Formation
perfectionnement
uniquement en individuel**

